



Montage de la « base chantier »



Pierrier à trier



Pierrier à évacuer



Terrain prêt à recevoir la construction

C'était le dernier pierrier, constitué il y a une quarantaine d'années, qui était encore au pied du mur de refend des vestiges du château et qui nous gênait.

Une après midi, à quatre plus Philippe et son tracteur, a suffi à le dégager pour nous permettre de créer une plateforme « base de chantier ». Le garage démonté a été remonté à cet endroit et abritera matériaux et outils permettant de dégager le rez de chaussée de la tour. Le côté du garage va créer aussi un écran visuel esthétique avec le bardage récupéré. Un cordon lumineux placé en partie haute balisera le cheminement lors des Nocturnes. En une autre après-midi la structure composée de trois fermes sur poteaux a été installée avec une équipe d'une douzaine de bénévoles. Sablières, pannes faitières et intermédiaires ont été fixées pour poser la couverture la semaine suivante.



Pose de la 1^{re} ferme



Pose de la 2^e ferme



Déplacement de la 3^e ferme



Pose de la 3^e ferme



Une belle opération d'économie circulaire; le démontage n'a rien coûté, le transport non plus ni le remontage. La préparation de la plateforme a été réalisée grâce à un bénévole agriculteur avec son tracteur. Les lisses de fixation du bardage étaient en stock déjà récupérées et le bardage lui-même provient du garage démonté. La panne sablière en prolongation était en stock. Les frais ont consisté en l'achat de pointe-vis, et de clous pour une cinquantaine d'euros. L'équipement électrique pour l'éclairage et une prise de courant sera réalisé avec 70 % de matériel récupéré en stock. La mise à niveau du sol a nécessité l'achat de calcaire mais le transport est gratuit. Tout notre matériel et matériaux d'usage régulier sur le site, vont pouvoir y être stockés à l'abri. Nous avons la chance par ailleurs qu'un Pranzacais nous mette à disposition un très grand hangar dans lequel sur près de 200m² nous stockons les matériaux de récupération en vue de leur réutilisation au fur et à mesure des besoins (bois, pierres, objets de décors des Nocturnes) et le hangar nous sert aussi de lieu de taille de pierre ou encore pour la soudure tel que pour la tonnelle qui se profile pour fin avril..

La Fédération Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM) résulte de la fusion en 2013 de la « Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux » avec la « Ligue Urbaine et Rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française ». Association nationale reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère chargé de l'Ecologie et du Développement durable et par le Ministère de l'Education Nationale – Patrimoine-Environnement fait partie du G8 Patrimoine, instance de concertation et de réflexion auprès du Ministère de la Culture. Et réunit aujourd'hui des personnes morales et des personnes physiques qui militent pour le développement durable, pour la protection et la mise en valeur de l'environnement, du patrimoine archéologique, architectural et touristique de la France, et pour l'amélioration du cadre de vie des français.

Nous sommes devenus adhérent à cette fédération. Ils éditent chaque mois un journal dans lequel des associations sont présentées sous la rubrique « **l'association du mois** ». Ils viennent de nous proposer d'être l'association du mois dans la prochaine édition. Deux pages vont présenter notre association, nos actions passées et à venir dont voici à droite la première page.

L'association du mois: SECRETS DE PRANZAC



L'association **Secrets de Pranzac** a été créée en 1997 en Charente, sur la commune de Pranzac, avec 14 adhérents et nous fêtons cette année nos 25 ans d'activités avec plus de 60 adhérents.

Notre premier objectif est la recherche de l'histoire de la commune de Pranzac, du Patrimoine de la vallée du bandit dont ses moulins et la présentation du fruit de nos recherches par l'organisation d'expositions, de conférences, l'édition de livres et livres. Nous avons eu la chance de récupérer en 800 photos, des actes du château sur la période de 1170 à 1789, dont un terrier de 170 pages, actes de vente, achats, contrats de locations des moulins de puis 1662, etc. Nous poursuivons la traduction de ces documents.



Notre second objectif est la promotion du riche patrimoine Médiéval et Renaissance (lanterne des morts, Eglise Romane, chapelle Renaissance, canal du 13^e murs de courtoisie, Logis (Recette) Renaissance, deux moulins dont l'un attesté en 1480 propriété du bon Jean d'Angoulême, le petit patrimoine de la vallée avec gués, passerelles, prises d'eau, lavoirs, et les vestiges du château du 13^e avec sa tour Jourdain de 16m de haut. Nous avons restauré en chantier participatif et d'insertion une bâtisse du 16^e et y avons aménagé une **Maison du Patrimoine** avec une salle d'accueil, la salle de la châtellenie, la salle du bandit, la salle du kers, une exposition sur l'histoire des lanternes des morts de France, le tout avec des panneaux, maquettes interactives, vidéos, jeux.

Pour faire vivre ce patrimoine, le faire découvrir, une animation par mois est proposée de février à novembre avec la journée des moulins en février, un tour planté au jardin des simples, des Escape Game, de l'archéologie pour les enfants, des Nocturnes (visites théâtrales, journées du patrimoine en juin et septembre, nuit des églises, promotion de l'artisanat d'art et des métiers et techniques anciennes, des animations médiévales. L'année 2023 a permis de recevoir un peu plus de 4000 visiteurs, le tout au cœur du Patrimoine avec des visites guidées.

ARCADE

Chantier de jeunes cet été 2023



Notre projet intéresse cette association ARCADE qui organise des chantiers de restauration de patrimoine sur toute la France. Ils ont confirmé leur venue au moins une semaine mais ils sont prêts à venir plus longtemps et se réserve pour nous pour l'année prochaine. C'est confirmé l'hébergement se fera à la maison St Augustin de Montbron qui peut accueillir jusqu'à 20 jeunes.

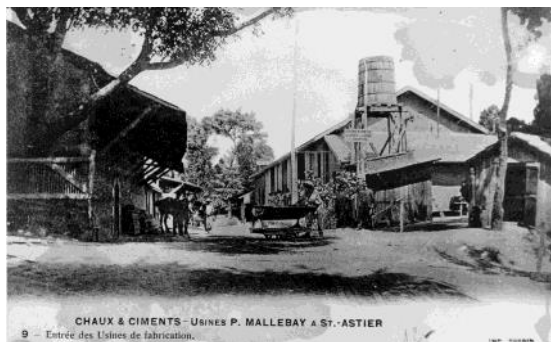
Un octroi de subvention du conseil départemental est à l'étude. ARCADE a des accords avec des partenaires pour la fourniture de matériaux. Sur la photo ci-à-gauche découvrez le bureau de cette association dont Amaury le président.

La responsable de notre chantier chez ARCADE

Le bulletin N°2 de l'association avait mis par erreur une photo d'un homme Quiterie PINGANEAU mais pour Pranzac c'est une homonyme **Mme Quiterie PINGUA-NEAU** architecte du patrimoine aussi, membre de ARCADE et en charge de chantiers dans le « pôle chantier ». Elle viendra en avril découvrir le site et son environnement, échanger sur les travaux, sur l'organisation et visiter le site d'hébergement à Montbron



Un partenaire fidèle



SAINT-ASTIER

LA CHAUX, L'EXCELLENCE POUR LA VIE



Depuis toujours, l'acte de bâtir, maçonner, consolider, couvrir a existé. Lorsque nous restaurons notre maison, une grange, un abri, un château dont les supports sont des supports dits anciens (pierres, moellons, pisé, adobe...), quelques règles s'imposent pour établir le bon diagnostic, et appréhender la bonne solution

La première année de notre aventure, Saint Astier par l'intermédiaire de M VERRON, avait été parmi les premiers à soutenir notre projet en fournissant gratuitement deux palettes de chaux (80 sacs) soit l'équivalent de 1100€ de marchandise qui a servi principalement à remonter et à restaurer le mur de courtine, les murs de la maison du four à pain, le four à pain et le jardin médiéval (palettes transporté par Garandeau). La seconde année les besoins étant plus limités nous nous sommes fournis chez **Garandeau** sans solliciter l'aide de Saint Astier.

Cette troisième année, les besoins en chaux vont à nouveau être assez important pour la maçonnerie de l'appentis au fond de la basse-cour et la maçonnerie des ouvertures de la tour Jourdain aux étages et autres petits chantiers ici et là. Cette société a décidé de poursuivre son soutien à notre projet en fournissant à nouveau 2 palettes de sacs de chaux soit 80 sacs et une valeur de l'ordre de 1.100€. Un grand merci à cette société.

Forte représentation du Conseil Général à notre A.G du 6/03



Le conseil départemental de la Charente sera très bien représenté à notre prochaine A.G avec M. MARDIKIAN, (à gauche) vice président en charge du Patrimoine, du Tourisme et de la culture et Mme PRAGOUT et M. CANY nos conseillers départementaux. M CANY connaît déjà notre association et suit notre activité mais pour M MARDIKIAN il va nous découvrir et c'était l'occasion pour cette 25^e année.

Nous les accueillerons avec grand plaisir.

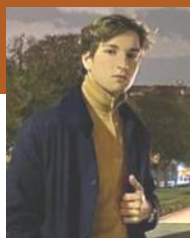
Un camion nacelle mis a disposition par CFC



L'entreprise de rénovation de façades CFC tenue par Antoine NAVARO sur Ruelle sur Touvre a effectué gratuitement en 2022 des travaux de cristallisation de murs sur le site du château.

Cette année il propose une mise à disposition gratuite autant de week-end que de besoin mais nécessitant une personne ayant l'habilitation CACES pour manœuvrer ce type d'engin.

Jean-Marc Brouillet maire de Chazelles nous a mis en relation avec M LAVAUD employé communal à Chazelles qui a cette habilitation et qui accepte de venir un certain nombre de samedi pour déposer de la végétation, consolider des pierres, prendre des dimensions de pierres à changer pour les fenêtres du 2^e étage, etc. La première intervention est envisagée le samedi 4 mars pour déposer la végétation de la seconde tour au-dessus de l'espace de vie.



Un jeune étudiant en Histoire rejoint notre association

Pierre FAURE originaire de Saint-Projet, étudiant en histoire, était venu il y a environ 5 ans donner un coup de main lors de la restauration de la maison du Patrimoine. Ensuite ses études l'avaient éloigné de nous et cette année, actuellement en faculté, ses horaires lui laissent un peu de temps libre qu'il souhaite consacrer à notre association. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Un article de la Charente libre qui a fait réagir nos bénévoles

En 2021 notre association a monté un dossier dans le cadre de l'appel à projet en budget participatif dit développement durable, organisé par le conseil départemental de la Charente qui intégrait la reconstruction du four à pain , des toilettes sèches, la poursuite des travaux du jardin des simples pour un budget modique estimé à l'époque de 3000 € à 4000 €. Le principe était qu'après un tri des dossiers il était proposé aux Charentais de voter pour définir un classement. L'instructeur des dossiers nous avait donné bon espoir de recevabilité au regard du règlement et contre toute attente le fait que le projet soit rattaché à un château, nos élus n'ont pas retenu notre candidature. En date du 18 février 2023 une page entière est consacrée à la construction d'un four à pain identique au notre à Brossac pour la modique somme de 30.000€ subventionné à 100%. Le coût réel de notre projet a été de 980 € soit 3% de celui de Brossac. Le conseil départemental qui subventionne des projets dans un esprit dit de développement durable préfère donc attribuer des subventions aux dossiers les plus coûteux. Le bénévolat qualitatif n'est pas considéré par nos élus. Dès qu'une association comme la notre, qui réalise beaucoup avec peu dans un esprit vertueux d'économie circulaire, elle est exclue des circuits de subvention. Imaginez tout ce que nous serions en capacité de faire avec 30.000€, l'équivalent de plus de 100.000€



Nous avons besoin de vous; adhérents, sympathisants, partenaires, entreprises, donateurs, pour la tenue de l'**Assemblée Générale** de notre association durant laquelle le président aura plaisir de présenter un bilan moral spécial qui récapitulera nos 25 années d'activités

Nous comptons sur vous

Lundi 6 mars à 20h30 salle des fêtes de Pranzac